

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Lundi 22 juin 2026 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

- Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire
- 1 - Approbation du procès-verbal précédent
 - 2 - Désignation d'un délégué suppléant pour le Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin
 - 3 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
 - 4 - Prise en charge des frais engagés par les élus
 - 5 - Règlement intérieur du conseil municipal
 - 6 - Demandes de dérogation scolaire
 - 7 - Tarifs de la cantine – Année scolaire 2026/2027
 - 8 - Tarifs de la garderie – Année scolaire 2026/2027
 - 9 - Règlement intérieur de la cantine – Année scolaire 2026/2027
 - 10 - Règlement intérieur de la garderie – Année scolaire 2026/2026
 - 11 - Subvention à l'association « FNACA » - Année 2026
 - 12 - Redevance d'occupation du domaine public – Télécoms – Année 2026
 - 13 - Travaux d'éclairage public – Année 2027
 - 14 - Convention d'occupation pour l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile
 - 15 - Tirage au sort du jury criminel pour l'année 2027
 - 16 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
 - 17 - Informations des représentants aux organismes extérieurs
 - 18 - Questions orales
 - 19 - Informations diverses

En Mairie, le 12 juin 2026

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

